

L'assemblée générale a été déclarée ouverte

le samedi 23 Juin 2018 à 14H00.

82 personnes étaient présentes et 39 représentées.

A Rapport moral

Mot de la présidente :

La parole est donnée à Alain Gerbaud qui rappelle les premiers gestes à faire en cas de personne faisant un malaise cardiaque. Il explique aussi l'importance du défibrillateur qu'il va d'ailleurs faire vérifier.

La présidente nous demande d'avoir une petite pensée pour ceux qui sont nous ont quittés cette année : Raymond Gaillard, Patrick Pouvreau, Yves Bonneau, Emile Guéguen, Béatrice Létang et Michèle Bascans.

Cette année s'est bien passée. Nous avons eu 243 adhérents (comme l'an dernier) plus 12 scolaires (9 l'an dernier) pour lesquels la licence a été prise en charge par le club.

Nous avons mené plusieurs actions pour nous faire connaitre :

Golf-bridge, forum des associations, démonstration sur le marché de la Rochelle.

Tous les jours de la semaine sont couverts par des tournois.

L'ensemble de ces tournois ce sont déroulés sans problème.

La commission d'éthique, présidée par Michel Carde, n'a pas eu besoin d'intervenir cette année. Elle est reconduite dans son intégralité pour l'année à venir.

Le conseil d'administration conscient des problèmes pour trouver des bénévoles pour arbitrer les tournois et pour développer le bridge chez les scolaires a motivé un certain nombre à faire les formations. Pour l'enseignement dans les écoles Sylvie Lejeune, Anne-Marie Duchillier, Chantal Robreau et Marie Françoise Rey ont suivi la formation. Pour l'arbitrage Anne-Marie Duchillier, Sylvie Lejeune, Jean-François Piton et Chantal Robreau ont passé l'examen.

Mot de Philippe Hingray président de la commission « école de bridge » :

Augmentation très nette du nombre des élèves, ceci grâce en effet aux actions réalisées l'an dernier. Nous allons donc renouveler ces actions cette année encore.

Ces élèves ont été répartis entre les 3 enseignants.

Lise Moreau et Jean Perrier se répartissent les élèves des 3 premières années. Cette année ils ont compté 25 élèves répartis sur les 3 niveaux : 9 en BF1, dont 7 sont encore en activité, 3 en BF2 et 13 en SEF.

Le club a aussi organisé les 2 tournois des écoles de bridge le 01 février et le 31 mai.

Le 31 mai nous avions:

En bf1 6 joueurs dont 4 du club

en bf2 14 joueurs dont 3 du duperré

En sef 44 joueurs dont 9 du club.

Cette année une sensibilisation au bridge a été engagée aussi auprès des scolaires et des cours ont été donnés à Missy et à Fénelon.

Jean-François Piton s'adresse aux bridgeurs qui veulent se perfectionner ainsi qu'à ceux qui veulent actualiser leurs connaissances.

2 ou 3 cours ont été mis en place par semaine qui ont réuni une douzaine personnes en moyenne. Ils ont travaillé :

- Les enchères à 2 et à 4 sur la base du SEF
- Les entames
- Les plans de jeu

Pour cela Jean-François Piton utilise des diapositives projetées sur écran et un logiciel. Cela permet de traiter beaucoup d'informations, d'exemples et d'interagir.

Les personnes intéressées par une présentation sont cordialement invitées.

Désormais c'est Rirette Rogier qui prend la place de présidente de cette commission.

Georges Pernelle fait le bilan des compétitions et des tournois tout au long de l'année.

Bonne participation des adhérents aux compétitions : une quinzaine d'équipes ont participé à l'interclub. Malheureusement le club a perdu sa place en **division 1A**.

Cette année 6 équipes sont allées en finale nationale. De très bon résultats notamment pour Robert Moreau cette année.

On continuera à proposer un tournoi en quadrettes une fois par mois, (le 2^{ème} jeudi). Une affiche va être mise pour permettre aux adhérents de se faire une opinion sur des propositions de simultanés. Sylvie Lejeune s'en charge.

B Rapport financier présenté par Anne-Marie Duchillier.

La présentation de ce bilan (voir annexe) permet de comprendre que cette année le résultat est positif.

Recettes : 48367.53€, dépenses : 44050.82€.

Compte courant : 3921.37€, Livret : 39909,44€, soit solde de : 43870,81€

Au vu des résultats pour 2018/2019 il a été décidé de ne pas augmenter le prix du ticket, soit 2€50 à l'unité ou 20€00 les 10.

Le budget prévisionnel pour 2018/2019 se répartit comme suit :

En produits : 47750€, en charges : 44250€.

• Quitus est donné pour le bilan financier: à l'unanimité moins une abstention.

C Elections:

L'élection des membres du bureau qui se représentaient s'est faite à bulletin secret.

Il y a eu 115 bulletins exprimés 115 voix pour Georges Pernelle, 111 voix pour Anne-Marie Duchillier et 108 pour Marie-Françoise Rey.

Le bureau est reconduit dans son intégralité.

L'assemblée générale est déclarée close à 15H15.